Règlement

Ce festival est ouvert à toutes les troupes amateurs
Un ou deux spectacles par soirée

Le choix de la pièce est libre.
La troupe doit avoir obtenu l'autorisation de la SACD
Les droits d'auteur sont à la charge de l'organisation

Un tarif de 5 € est prévu pour les participants au festival

L'accueil des troupes est assuré par les Mutins de Lescar

La salle est pré-équipée de pendrillons noirs, de projecteurs et d'une sonorisation avec double lecteur C.D (possibilité de raccorder un ordinateur à la diffusion son) Video possible

Un plan de feux devra être fourni au minimum 15 jours avant le début de la manifestation

Un responsable technique sera présent pour facilité l'installation qui devra être terminée 1 heure avant le début de la soirée



Fiche d'inscription

Nom de la troupe:.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Tel fixe.....Mobile.....

Adresse internet.....

Nom du contact.....N° Tel:.....

Titre du spectacle proposé.....

Auteur.....

Style:.....Durée.....Nombre de comédiens.....

Durée d'installation .....Décor important OUI NON

Cochez les jours ou vous pouvez présenter votre spectacle

- Vendredi 6
- Samedi 7
- Dimanche 8
- Lundi 9
- Mardi 10
- Mercredi 11
- Jeudi 12
- Vendredi 13
- Samedi 14
- Dimanche 15

Site: www.lesmutinsdelescar.com

Mail: lesmutinsdelescar@orange.fr

Tel 06 09 90 12 23
ou 06 82 95 26 60

Responsable: Dominique DUROZIER